

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
7 Août 1875.

Chronique générale.

L'Assemblée, après avoir voté le projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de grande ceinture autour de Paris, a clos sa session aux cris de : *Vive la République !* C'est aujourd'hui, prétendent les républicains, le cri constitutionnel. La Constitution du 25 février ne va pas si loin. Elle ne donne plus guère à la République que cinq ans et trois mois de vie, et encore soumet-elle son existence pendant ce temps-là au bon plaisir de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il ne faudrait donc pas crier : *Vive la République !* mais : *Vive la République révisable !* Ce serait contradictoire sans doute, mais ce serait constitutionnel.

Les républicains, quand l'Assemblée ne fait pas ce qu'ils veulent, se vengent d'elle en l'outrageant. Ils ne l'outragent jamais cependant d'une façon aussi cruelle qu'en marquant la fin de sa session par le cri de : *Vive la République !* Ils la font alors ressembler à un club, à un sabbat républicain.

D. DE SEZANNE.

On lit dans le *Moniteur universel* :

On sait que le décret du 4 mars 1875, interdisant l'exportation des chevaux hors du territoire de l'empire allemand, a soulevé, dès son apparition, les plaintes des éleveurs allemands, particulièrement dans les provinces orientales du royaume de Prusse. Plus tard, quand l'horizon se fut éclairci, les journaux annoncèrent qu'il était question de rapporter ce décret, et le ministre de l'agriculture de Prusse intervint lui-même récemment pour obtenir de la chancellerie le retrait d'une décision qui avait déjà si gravement compromis une branche importante des intérêts confiés à ses soins.

Dépendant le décret subsiste et ne paraît pas devoir être rapporté. Ce n'est pas dans l'espoir d'entraver la réorganisation de la cavalerie française que le prince de Bismark se résigne à faire souffrir l'industrie des éleveurs prussiens. La seule raison plausible à donner pour justifier le maintien du décret du 4 mars est que l'administration militaire allemande semble croire à la possibilité d'une mobilisation prochaine et qu'elle tient, par conséquent, à garder sous sa main tous les chevaux disponibles, moins peut-être pour les besoins de la mobilisation elle-même, auxquels il a déjà été pourvu, grâce aux achats faits en Autriche, qu'en vue de subvenir aux remplacements et aux créations dont la nécessité peut se faire sentir au cours d'une campagne. Les Allemands n'ont pas oublié quelle peine ils ont eue, dans la dernière guerre, à réunir, tant par voie de réquisition en France que par la création de colonnes de train tirées d'Allemagne, les 4 ou 5,000 attelages nécessaires pour le transport des projectiles de la gare de Nanteuil-sur-Marne au grand parc de Villacoublay, sous Paris.

On sait que le *Moniteur universel* ne parle pas légèrement des questions étrangères, et qu'il est renseigné assez exactement. Nous regardons donc sa note comme sérieuse et comme empruntant aux circonstances actuelles une certaine gravité.

Nous avons parlé hier de l'exception faite pour l'Italie, à qui le gouvernement allemand permet d'acheter des chevaux. Mais le décret de prohibition est toujours main-

Il ne faut pas y voir certainement un indice de guerre, puisqu'aucun motif de conflit n'existe ; mais enfin il faut constater que la Prusse, loin de désarmer et de se reposer sur ses victoires, reste toujours prête à entrer en campagne et n'entend diminuer en rien ses moyens de mobilisation rapide.

Un incident vient de se produire au conseil municipal de Paris :

Le préfet de la Seine ayant interdit la distribution des prix au collège Chaptal, le conseil municipal a voté un ordre du jour blâmant le préfet, qui a répondu qu'il n'acceptait pas le blâme, le conseil n'ayant pas le droit de s'ingérer dans les mesures d'administration.

Les conseils municipaux infligeant des blâmes aux préfets, cela nous paraît-étre, jusqu'à un certain point, le régime de la Commune. On pourrait aller loin en suivant cette voie.

Le grand-duc Constantin arrivera demain dimanche à Paris où il passera la semaine. Mercredi, le Président de la République donnera en son honneur un dîner à l'Élysée, où seront invités les membres du congrès international de géographie dont fait partie S. A.

M. le ministre de l'instruction publique a fait recommander d'exclure toute politique dans les discours qui seront prononcés par des personnages officiels ou par des professeurs, à l'occasion de la distribution des prix dans les lycées et les collèges. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette recommandation de M. le ministre ; elle est sage, loyale et prévoyante ; il est à désirer qu'elle serve de règle pour l'avenir : on évitera de la sorte des conflits toujours regrettables, et les professeurs sauront du moins ce qu'ils doivent taire et ce qu'il est permis de dire.

On s'est amusé à relever, dit *Figaro*, le nombre de lois que l'Assemblée nationale a adoptées dans sa séance de mardi : il s'élève, sauf erreur, à quarante-deux, presque toutes adoptées à l'unanimité.

Il y a cependant de temps en temps des opposants isolés dont il est curieux de relever les noms.

Par exemple, M. Noël Parfait a voté tout seul contre l'établissement d'un télégraphe souterrain entre Paris et Versailles.

M. Hervé de Saisy s'est également seul opposé à l'adoption de l'ensemble du budget des dépenses de l'exercice 1876.

Enfin deux honorables se sont refusés à accorder le subsidé de 300,000 francs demandé pour les émigrés politiques de l'étranger.

Ce sont MM. Schœlcher et Lockroy.

On voit que ces messieurs sont à leur aise, et que si jamais ils sont obligés d'émigrer, eux, ils ne compteront que sur leurs propres ressources.

Les principaux membres des trois gauches ont tenu, pendant ces derniers jours, des conciliabules chez M. Jules Simon pour concerter leurs manifestes, leurs plans de campagne pendant les vacances parlementaires et pour la rentrée au mois de novembre.

La résolution a été adoptée de mettre M. Dufaure en demeure d'exécuter la promesse si imprudemment faite de rendre possibles la dissolution avant la fin de l'année et la réunion des deux nouvelles Chambres pour le mois de janvier prochain, ce qui suppo-

serait les élections générales à la fin de l'année.

M. Dufaure s'est préparé bien des embarras en s'aventurant dans cette promesse, pour plaire aux gauches.

Il n'est plus douteux que, pour arriver à ce résultat, républicains et radicaux vont faire de l'agitation pendant les trois mois de vacances parlementaires.

Mais ce plan de campagne échouera devant des impossibilités matérielles.

On nous donne comme positif que M. Gambetta, désespéré de se voir taxé de modération par ses anciens amis, va partir d'ici huit jours à la conquête d'une nouvelle renommée radicale. L'ex-dictateur de l'incapacité ira balconner à Lyon, à Marseille, à Béziers, à Montpellier, à Limoges, à Bordeaux, et y ferait des professions de foi auxquelles n'auraient rien à envier les Barodet, les Marcou, les Louis Blanc, etc.

LES ADIEUX DE M. LOUIS VEUILLOT
A LA CHAMBRE.

La Chambre est en vacances et probablement en agonie. Il sied dès à présent de lui faire un bout d'oraison funèbre. Une chambre peut mourir à la campagne aussi bien qu'à Versailles. Il est vrai qu'elle peut ressusciter à l'air des champs, puisque tout arrive ; mais il est plus probable qu'elle mourra et même qu'elle est déjà morte. On observe qu'elle est reine et souveraine, et n'a pas dit qu'elle voulait mourir encore. C'est juste, mais qu'est-ce que cela fait ? Le suffrage universel est plus souverain, et l'on sait qu'elle est du dernier mal avec lui. Est-ce à tort, est-ce à raison, nous ne saurions le dire. Mais qu'il soit le maître, et qu'il l'ait tuée *in petto*, personne n'en doute. Il lui reproche des tentatives d'empoisonnement, des infidélités, des adultères, peut-être aussi de n'être plus parfaitement en fleur, et encore de n'avoir jamais réalisé complètement son idéal, — l'idéal du suffrage universel ! — Le mari rassasié a coutume d'imputer toutes ces choses à sa conjointe, quand le mariage a été purement civil et est venu à mourir. Tranchons le mot, le suffrage universel n'est plus amoureux ; il demande qu'on lui change cette vieille Chambre qui n'a su ni lui plaire, ni lui déplaire, et qui ne l'a pas même battu. Voilà la vraie raison, elle suffit :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Nous n'objectons rien, il n'y a rien à objecter. Pendant qu'elle s'en va au caveau des vieilles lunes, à tout hasard, pour faire notre métier de folliculaire, qui ne permet pas qu'on enterre une reine sans laisser tomber un mot sur sa fosse, célébrons ses vertus. Nous serons peut-être les premiers.

« Je lui ai connu des agréments et des qualités, » dit Joubert en parlant de sa défunte, qu'il avait épousée pour avoir un lit et de la soupe. Il ajoute : « les qualités sont restées, » laissant supposer que les « agréments » ont eu leur ordinaire destin, qui est de disparaître. Il avait eu de cette dame le lit et la soupe désirés, et un fils insignifiant, lequel pourtant ne fut pas homme de lettres. Un homme froid et équitable peut dire de la Chambre qui s'en va ces mots équitables et froids qui furent dits de M^{me} Joubert.

Elle n'était pas mal née, ne fut pas ce qu'on peut appeler méchante, et se montra suffisamment entendue aux affaires de son

ménage particulier. Elle améliora son douaire et soigna ses petits domaines privés. Toutes les Chambres ont cette pente, qu'on n'ose plus appeler un défaut. Elle fit du bien à l'un et à l'autre parmi ses parents pauvres, dont elle était fournie, Dieu sait ! Autre trait commun de toutes les Chambres passées et futures. Elle prit sur le bien public le bien particulier qu'elle faisait : troisième caractère de famille. Les Chambres ont toujours fait ainsi, ainsi elles ne cessent de faire. Il faut avouer aussi qu'on les met dans une grande tentation : elles sont pauvres, elles ont des milliards à remuer, tout le monde les sollicite ; elles sont faibles. Fragilité, dit Shakespeare, c'est le nom de la femme ! — Tu veux quelque chose, pauvre gueux (elle parle à l'électeur) ; prends ce petit lopin ! Beaucoup de petits lopins finissent par faire un gros lopin. Pris en détail, le suffrage universel coûte beaucoup à nourrir. Cependant, le gaspillage ne fut pas le plus mauvais côté de la défunte ; elle se modéra tant qu'elle put. En revanche, le côté des grandes affaires ne fut pas son côté brillant. Elle fut prudente, prudente, prudente ! Il est vrai que la situation était délicate. Pour y faire face, la Chambre fut en tout et partout insignifiante, en quoi elle se trouva singulièrement favorisée par son talent. Personne n'est forcé d'avoir du génie, mais elle abusa peut-être de la permission de n'en avoir pas. Elle parut toute sa vie abuser aussi de la faculté de n'avoir pas de principes. Ceci est plus grave. On doit avoir des principes ; mais peut-être qu'elle n'en avait pas. Les mauvais exemples ne lui ont pas manqué. N'oublions pas que M. Thiers fut son tuteur et son guide, et qu'elle le changea trop tard.

En somme, elle crut en Dieu, elle alla à la messe, et se conduisit honnêtement. N'en demandez pas beaucoup plus, ce ne serait pas à la mode.

Le sujet devient brûlant ; je tranche. La Chambre de 1874 fut *Madame Honesta*. La fontaine n'aimait pas beaucoup ces sortes de personnes, il le dit. Mais, après l'avoir dit, il se ravisa :

N'a pourtant pas une Honesta qui veut !

Si bien qu'on pourra trouver pire et que peut-être elle sera regrettée. J'ai fini.

LOUIS VEUILLOT.

Le tribunal correctionnel d'Avignon a jugé, le 28 juillet, le procès intenté par M. Doncieux, préfet de Vaucluse, à M. Guillaibert, conseiller général de ce département.

Il y a quelque temps, M. Doncieux et M. Guillaibert se rencontraient à la gare. Le conseiller général n'ayant pas salué M. le préfet, celui-ci l'aurait traité de *grossier personnage*. Le lendemain, M. Guillaibert écrivit à M. Doncieux qu'il n'avait pour ses injures que le plus profond mépris.

Telle est l'origine de l'affaire que le tribunal correctionnel avait à juger. M. le préfet prétend que M. Guillaibert a manqué à son devoir de conseiller général en ne le saluant pas et qu'il l'a outragé par les termes dans lesquels sa lettre était conçue, M. Guillaibert, de son côté, chercherait à s'excuser en alléguant l'expression dont se serait servi M. Doncieux à son égard.

M. Guillaibert ne s'étant pas présenté, a été condamné par défaut à trois mois de prison.

Le résultat de la fête donnée à Londres, à Alexandra-Palace, a atteint le chiffre de

265,000 francs, qui ont été remis au Comité des inondés de France.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Notre jeune compatriote M. Albert Joly, capitaine du génie, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Person, chef d'escadrons, commandant de l'arçonnerie à l'École de cavalerie de Saumur, a été nommé officier de la Légion d'Honneur.

A l'occasion des fêtes de Langeais, l'administration des chemins de fer d'Orléans a décidé que des billets d'aller et retour, à prix réduits, seront délivrés à Varennes-sur-Loire et à Saumur.

Pèlerinage au tombeau de saint Martin, à Candés.

Le 15 août, après avoir célébré la fête de l'Assomption de Marie au ciel, les paroisses de Fontevault et de Turquant, unies à celle de Montsoreau, couronneront ce beau jour par un pèlerinage au tombeau de saint Martin. La procession partira de l'église de Montsoreau, où tous les pèlerins sont convoqués pour trois heures et demie. Que nos coteaux saumurois et les paroisses voisines envoient leurs députations; ce sera avec joie que nous verrons se remplir de nouveau la belle basilique où le saint le plus aimé de ce pays apprenait à nos pères à vivre heureux en ce monde en travaillant pour le ciel.

Cours public et gratuit d'Arboriculture

Par M. DU BREUIL, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers,
DANS UNE DES SALLES DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE SAUMUR.

Leçons théoriques.

Dimanche 8 août, à 8 h. 1/2 du matin.

Soins d'entretien du jardin fruitier. — Culture du sol. — Engrais. — Abris contre les intempéries. — Récolte et conservation des fruits.

Lundi 9 août, à neuf heures du matin.

Culture des arbres fruitiers dans les vergers. — Préparation du sol. — Choix des arbres. — Plantations. — Soins d'entretien. — Maladies.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Nous rappelons que demain dimanche aura lieu la représentation de *l'Homme au masque de fer*, donnée par MM. Fernand, Clauzel, Silvy et autres artistes du Grand-Théâtre d'Angers.

Cette fois, le public de notre ville n'aura pas à redouter une déception semblable à celle de dimanche dernier. Quelques-uns des acteurs qui joueront demain soir ont déjà obtenu sur notre scène de nombreux succès; d'ailleurs, nous espérons les revoir pendant la prochaine campagne théâtrale.

M. le général commandant le 9^e corps d'armée a adressé l'ordre du jour suivant à toutes les brigades de gendarmerie de la 4^e légion :

« Dans la nuit du 25 au 26 de ce mois, deux gendarmes de la brigade de Beaumont-la-Ronce, les nommés Langlais et Anglade, procédant à l'arrestation d'un perturbateur, furent entourés par la population et assaillis à coups de pierres.

» Après avoir fait de vaines tentatives pour éloigner la foule et avoir fait preuve de la plus grande modération, ces militaires furent contraints de faire, de sang-froid, usage de leurs revolvers, après quoi ils purent emmener sans difficulté leur prisonnier.

» Le général commandant le 9^e corps, en mettant à l'ordre les gendarmes Langlais et Anglade, n'a pas seulement pour but de les féliciter de leur conduite, mais encore de montrer à leurs camarades de l'armée comment, sans colère et sans passion, et après avoir employé tous les moyens que commande la prudence et l'humanité, lorsqu'ils sont chargés d'un service d'ordre, ils doivent exiger que force reste toujours à la loi.

» Le général commandant le 9^e corps d'armée, DU BARAIL.

» Tours, 31 juillet.

Une loi qui sera généralement bien accueillie a été votée par la Chambre avant sa séparation.

A partir du 1^{er} janvier, le poids maximum des lettres simples pour la France et l'Algérie est porté de 10 grammes à 15 grammes; celui des lettres doubles est porté de 20 grammes à 30 grammes.

L'école des ponts et chaussées reçoit, outre les élèves-ingénieurs sortant de l'école polytechnique et appartenant au corps des ponts et chaussées, des élèves externes, soit Français, soit étrangers, admis, par décision du ministre des travaux publics, à suivre les cours oraux et à participer aux travaux intérieurs de l'école.

Pour faciliter aux candidats qui se destinent à subir les épreuves de l'examen d'entrée les moyens de préparation, le ministre des travaux publics, sur l'avis du conseil de l'école des ponts et chaussées, a décidé qu'il serait institué dans cette école des cours préparatoires destinés aux jeunes gens qui voudraient être admis en qualité d'élèves externes.

L'enseignement des cours préparatoires comprend : 1^o le calcul différentiel, le calcul intégral et la mécanique; 2^o la physique et la chimie; 3^o la géométrie descriptive, la stéréotomie, les éléments d'architecture, le dessin linéaire, le dessin d'imitation et le lavis.

L'enseignement est gratuit; sa durée est d'une année.

Les cours commencent dans les premiers jours de novembre.

Le programme des connaissances exigées pour l'admission aux cours préparatoires comprend : l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie élémentaire et la trigonométrie rectiligne, la géométrie analytique à deux et à trois dimensions, la géométrie descriptive, des notions de physique et de chimie, du dessin linéaire et du lavis.

Les candidats nés en France doivent être âgés de dix-sept ans au moins et de vingt-quatre ans au plus. Ils doivent produire un certificat de bonnes vie et mœurs émanant des autorités de leur résidence.

Ce certificat et leur acte de naissance seront joints à la demande que les candidats devront adresser au ministre des travaux publics à l'effet d'être autorisés à subir les épreuves du concours, lequel s'ouvre chaque année, à Paris, dans les premiers jours du mois d'octobre.

Les demandes d'admission à ce concours doivent être adressées au ministre des travaux publics avant le 1^{er} septembre. Elles doivent être écrites sur papier timbré.

Les candidats étrangers devront faire parvenir leur demande au ministre des travaux publics par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères. Ils sont prévenus qu'une habitude suffisante de la langue française est exigée pour l'admission.

Questions usuelles. — La question suivante nous paraît intéressante à reproduire.

Un jeune homme tire au sort; il sort de l'urne un des plus forts numéros; il est ensuite ajourné à l'année suivante par le conseil de révision. Si, l'année prochaine ou l'année suivante, le conseil de révision le déclare propre au service, bénéficie-t-il de son numéro de tirage et, en cette qualité, fait-il partie de la seconde portion du contingent, qui ne doit faire que six mois à un an sous les drapeaux?

Voici la réponse : Oui, il fera partie de la seconde portion du contingent de la classe avec laquelle il sera appelé.

L'église de Chaveignes, canton de Richelieu, a été entièrement consumée par le feu dans la nuit du 3 au 4, au moment du violent orage qui a éclaté sur cette contrée. La foudre est tombée sur le clocher et a occasionné un incendie qui se communiqua rapidement au cintre en bois simulant la voûte.

En quelques instants, l'édifice devint entièrement la proie des flammes, et on eut à peine le temps de sauver quelques ornements.

Cette église est récemment construite; elle remonte à une dizaine d'années environ. Il n'en reste plus aujourd'hui que les quatre murs fortement lézardés et ébranlés.

Un autel magnifique, une chaire en bois sculpté, qui faisait l'admiration des connaisseurs, des candélabres et deux lustres, riches présents faits à l'église, ont été complètement détériorés sous les décombres fu-

mants. Les cloches ont été retrouvées presque fondues en lingots.

L'édifice était assuré pour 35,000 fr.; mais la perte est évaluée à 50,000 fr.

Mardi dernier, au Châteauvert, commune de Chaveignes, Pierre Billard, âgé de 25 ans, jeune soldat en congé, a eu le bras broyé jusqu'au coude par une machine à battre.

NANTES. — Un drame douloureux, dit le *Phare de la Loire*, a vivement ému, dimanche dernier, ceux qui en ont été les témoins impuissants.

Vers quatre heures, le nommé X....., âgé de 25 ans environ, employé sur la ligne des chemins de fer nantais, se baignait dans le bras de Loire de Pirmil, à trente mètres en aval du pont de cette ligne, en voie d'achèvement, à un endroit appelé la *Tête des Mottes*.

Plusieurs enfants le regardaient. X..... les interpella, en disant :

— Quel est le plus courageux ? Qui veut apprendre à nager ?

Un petit, nommé Boutin, âgé de onze à douze ans, demeurant chez ses parents, route de Machecoul, s'avança. Le baigneur le prit alors sur ses épaules et s'éloigna du bord en marchant sur le fond. Mais tout à coup il cessa d'avoir pied et tomba dans un remou et se débattit.

Le lieu est dangereux; on nous dit que la profondeur du fleuve y est de six mètres.

L'enfant, effrayé, serra convulsivement le cou du jeune homme. Celui-ci coula et reparut à trois reprises...

Cette dernière fois il reparut seul, épuisé, et regagna la rive à grand-peine.

Le pauvre petit Boutin était noyé.

On n'a pu retrouver son cadavre que mercredi matin, près du lieu de ce sinistre événement.

X..... est malade et dans le plus profond désespoir. C'est un jeune homme étranger à la ville. On fait l'éloge de ses habitudes de sobriété, de sa conduite rangée et laborieuse. Le même jour où s'accomplit le malheur dont nous venons de parler, il avait travaillé avec son exactitude habituelle.

Nous sommes prié d'appeler l'attention de l'autorité sur les dangers qu'offrent les baignades en Loire dans l'endroit où a péri le jeune Boutin. Le mieux serait de prévenir de nouveaux accidents par une interdiction absolue.

On écrit de Quimperlé à l'*Espérance du Peuple* :

« Mercredi dernier, dans la grande salle de la mairie de Quimperlé, a eu lieu un concours très-intéressant entre les élèves de l'école primaire laïque et ceux de l'école des Frères, dirigée par le Frère Judorien.

» L'examen portait sur les questions agricoles.

» Le concours était présidé par M. de Kerjégu, frère des deux honorables députés, directeur de la ferme école de Trévarez.

» Les élèves interrogés ont tous fait preuve de connaissances très-étendues et très-sérieuses. L'avantage, cependant, est resté aux élèves de l'école congréganiste.

» Parmi ces derniers, on a surtout remarqué un jeune garçon de quatorze ou quinze ans, le nommé Pensac, qui a répondu d'une manière extrêmement précise à des questions véritablement difficiles sur la chimie agricole. Il a été classé le premier, et l'honorable président du jury lui a adressé des félicitations.

» En dehors des prix décernés par le jury, le Frère Judorien a offert, à titre de récompenses, à ses meilleurs élèves, plusieurs machines agricoles.

M^{me} Dubrésil, qui a repris le nom d'*Alfieri*, joue ce soir à Poitiers *Médée ou la vengeance d'une femme*.

Infortunés Poitevins !

Encore un moyen de détruire les rats.

Un correspondant de la *Gazette des campagnes* indique le moyen suivant :

On détruit les rats à l'aide de petits morceaux d'éponge frite dans de la graisse très-salée. Près du plat où se trouve l'éponge, on met un autre vase avec de l'eau. Les rats, attirés par la friture, ne manquent pas d'y boire. L'éponge se gonfle alors dans leur estomac et les étouffe.

De la farine mêlée de plâtre est aussi pour les rats un aliment fort indigeste. Le plâtre des obstructions mortelles.

GRAND MUSÉE D'ANATOMIE

d'anthropologie et d'histoire naturelle (Dr J. DE GRONINGUE).

L'exposition de cette belle Galerie scientifique aura lieu pendant quelques jours seulement. M. de Groningue s'est attaché à choisir pour son musée les pièces offrant le plus d'intérêt, soit au point de vue de la science, soit au point de vue artistique, afin de rendre compréhensible à toutes les classes de la société la magnifique organisation dont se compose la machine humaine.

Le Musée contient plus de 900 pièces et sujets. Le Musée est visible de 10 heures du matin à 10 heures du soir, pour les hommes seulement ayant vingt ans révolus.

Prix d'entrée : 1 fr. — Militaires non gradés, 50 c.

Faits divers.

On écrit de Saint-Malo, 5 août : Voici les noms des victimes de l'épouvantable accident dont nous avons parlé hier :

M. l'abbé Chassé, trente-deux ans, professeur au petit séminaire de Tréguier (Côtes-du-Nord);

M. l'abbé Doné, trente-trois ans, censeur au même établissement;

M. l'abbé Le Cornec, trente-cinq ans, vicaire à Pleubian;

M. l'abbé Cavan, vingt-six ans, vicaire à Pleubian;

Le marin que ces messieurs avaient avec eux, nommé Gilles Lohou, père de trois enfants.

Le sixième passager, M. l'abbé Legoff, séminariste, s'est sauvé à la nage, après des efforts inouïs. Quand il a abordé à la Roche-Noire, il était épuisé et il s'est évanoui.

La catastrophe s'est accomplie dans l'après-midi de dimanche. Ces messieurs se rendaient à l'île Bréhat, voir un de leurs amis, M. le vicaire Doné, frère de l'une des victimes.

Pour abrégé la route, ils se décidèrent à traverser le *Trou-d'Étain*, passage plein de récifs. L'embarcation toucha et chavira. Hier, on n'avait retrouvé que le corps du marin Gilles Lohou, et trois montres. Toute la paroisse de Pleubian était hier et avant-hier sur la grève, à la recherche des autres victimes.

Un fait assez rare : Boulogne compte en ce moment, parmi les personnes qui viennent y passer la saison des bains, un vieillard de 106 ans, venant de Villeneuve-Saint-Georges, avec une partie de sa famille.

On prétend qu'à Roquemaure (Gard) des expériences faites sur des ceps de vigne atteints du phylloxera auraient donné les meilleurs résultats. Grâce au procédé nouveau de M. Lucien Gothi, chimiste, le fléau serait aujourd'hui enrayé à Roquemaure. Une dépense de trois à quatre centimes par pied de vigne suffirait pour détruire le germe et toute trace d'épidémie.

Dernières Nouvelles.

Bruxelles, 5 août. On assure qu'un délégué de la légation allemande serait parti pour Vichy, où réside en ce moment M. d'Aspremont-Lynden, ministre des affaires étrangères. Ce bruit a causé une certaine émotion à la Bourse. Malgré les assurances de paix, la Belgique voudrait voir écarter toute cause de conflit entre les cabinets de Bruxelles et de Berlin et le dernier incident relatif aux moines religieux réfugiés est loin d'être terminé. (Corresp. dipl. européenne.)

Hendaye, 5 août, 4 h. 45, soir. Le brigadier Cuccella est arrivé au quartier royal du roi, à Azpetia.

La conduite des ennemis devient de plus en plus barbare.

De nouvelles familles expulsées sont arrivées de l'intérieur à Estella. Des villes entières sont brûlées, toutes

les moissons incendiées; les maisons et tout ce qu'elles contiennent sont saccagées. Des prêtres et beaucoup de familles sont emprisonnés en Alava et en Navarre. (Dépêche carliste.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

LA MUSIQUE

SA DÉFINITION, SON ORIGINE ET SES PROGRÈS.

Le goût de la musique est aujourd'hui plus répandu qu'à aucune autre époque antérieure : les Concerts populaires, les Orphéons, les nombreuses Sociétés chorales en sont la preuve. Voltaire, qu'elle agaçait; Louis XVIII, auquel « elle n'était pas parvenue à se faire agréer; » Th. Gautier, pour qui elle n'est que « le plus cher de tous les bruits, » ne trouveraient que bien peu de gens de leur avis. De tout temps, d'ailleurs, la musique a été considérée à juste titre comme l'art civilisateur par excellence, à tel point que de poétiques légendes rapportent qu'Orphée apprivoisait avec sa lyre les tigres et les lions, et que les pierres, devenues obéissantes, se rangeaient d'elles-mêmes à leur

place aux accords de celle d'Amphion bâtissant les remparts de Thèbes. Au moyen âge, elle était l'un des sept arts libéraux.

Que ne pourrait-on pas dire à propos de la musique? L'étendue de son empire et ses limites sont celles de l'âme humaine elle-même; c'est la langue vraiment universelle, la seule qui puisse exprimer toutes les sensations et tous les sentiments, les plus fugaces comme les plus durables.

Pythagore définissait la musique « la science de l'ordre en toutes choses. » Pour Jean-Jacques Rousseau, c'est « l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. » Berlioz voit en elle « l'art d'éprouver, par les sons, les hommes intelligents et doués d'une organisation spéciale. » Il ajoute que la musique est un auxiliaire de la parole.

Mais quelle est l'origine de cet art merveilleux? D'après les anciennes traditions, le chant des oiseaux, le murmure du vent dans les roseaux et dans les branches des arbres donnèrent à l'homme les premières idées de modulations harmoniques. L'Inde et la Chine ont conservé les traces les plus anciennes d'un véritable système musical, qui resta rudimentaire en Egypte. Le peuple hébreu fut célèbre dans toute l'antiquité par l'emploi qu'il sut faire de la musique pour augmenter la pompe du culte religieux. Après les Assyriens, les Grecs firent faire de grands progrès à la musique : leurs aèdes ou poètes étaient en même temps musiciens.

Chose curieuse, la première strophe de la première *Pythique* de Pindare se chantait exactement sur la même mélodie que notre prose *Lauda Sion*. Les Romains imitèrent les Grecs et les Etrusques. Il faut ensuite franchir plusieurs siècles et arriver au moine italien Gui d'Arezzo, qui inventa la notation musicale à peu près telle qu'on la pratique aujourd'hui. A partir de ce moment, l'art qui nous occupe suivit une marche rapide; et, parallèlement au plain-chant, on vit se développer des combinaisons plus souples, plus tendres et plus passionnées. Enfin, sous la main de Palestrina, jaillit la musique moderne (1550). Il nous est impossible de passer en revue, dans un article aussi limité, les progrès accomplis depuis cette époque. Contentons-nous de citer quelques noms parmi les plus célèbres maîtres du XVIII^e et du XIX^e siècle : Pergolèse, Paisiello, Cimarosa, en Italie, écrivains des œuvres étonnantes; Rameau, Mehul, Monsigny, en France; Sébastien Bach, Hændel, Gluck, puis Mozart, en Allemagne, atteignent une hauteur que dépasseront à peine les grands génies de notre époque : Beethoven, Rossini et Meyerbeer.

Le rapide exposé que nous venons de faire montre le chemin parcouru. Oui, à la ville et aux champs, la musique a enfin pénétré; mais quel essor ne prendrait pas cet art si les partitions des maîtres pouvaient se rencontrer dans toutes les mains, au village aussi bien que dans les cités populeuses,

dans l'habitation modeste comme dans les salons du riche! Ce désir, que nous avons tant de fois formulé en nous-même sans croire sa réalisation possible, nous apprenons qu'il est en voie de s'accomplir. Un intelligent éditeur parisien, M. Abel Pilon (33, rue de Fleurus), a compris que, pour favoriser le goût toujours croissant du plus grand nombre pour la musique, il était nécessaire de mettre à la portée de tous les chefs-d'œuvre des maîtres aussi bien que les œuvres légères et les romances. La combinaison qu'il a imaginée sous le nom de *Credit musical* permet, en effet, à chacun de se procurer facilement toutes les compositions anciennes et modernes. A toute personne qui s'adresse à sa maison, il envoie immédiatement toutes les publications musicales des principaux éditeurs de Paris. Toute demande jusqu'à 100 fr. et payable 5 fr. par mois. Au-dessus de cette somme, le total à payer est divisé en vingt mois. Nous avons sous les yeux le Catalogue de M. Abel Pilon (il suffit de le demander pour le recevoir). Ce Catalogue contient plus de 18,000 morceaux vendus au tiers des prix forts (les prix nets seuls sont indiqués). Quel choix dans cette immense et riche collection! Quels trésors d'harmonie chacun de nous peut acquérir sans se gêner et à peu de frais! UN MÉLOMANE.

P. GODET, propriétaire-gérant.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

(Suite et fin.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL.

PREMIER COURS.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

- Prix. Désiré Renard, d'Allonnes.
1 Acc. Louis Trapes, 1 cour.
2 — Louis Falloux, de Brossay.

EXCELLENCE.

SECOND CONCOURS.

- Prix. Désiré Renard, 1 cour.
1 Acc. Louis Trapes, 1 cour. 1 nom.
2 — Louis Falloux, 1 nom.

Travail et conduite.

- Prix. Victor Gautier, de Fontevault.
1 Acc. Jean-Baptiste Robin, de Varrains.
2 — Louis Falloux, 2 nom.

Langue et littérature française.

- Prix. Désiré Renard, 2 cour.
1 Acc. Louis Falloux, 3 nom.
2 — Gustave Garreau, de Saumur.

Mémoire et législation civile.

- Prix. Louis Trapes, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Désiré Renard, 3 cour.
2 — Louis Falloux, 4 nom.

Histoire et Géographie.

- Prix. Désiré Renard, 3 cour. 1 nom.
1 Acc. Louis Trapes, 2 cour. 2 nom.
2 — Louis Falloux, 5 nom.

Algèbre et Géométrie.

- Prix. Louis Trapes, 2 cour. 3 nom.
1 Acc. Louis Efray, de Chenehutte-les-Tuffeaux.
2 — Désiré Renard, 4 cour. 1 nom.

Mathématiques appliquées.

LEVER DES PLANS. — ARPENTAGE. — CUBAGE. — NIVELLEMENT.

- Prix. Louis Falloux, 6 nom.
1 Acc. Louis Trapes, 3 cour. 3 nom.
2 — Louis Efray, 1 nom.

Physique et Chimie.

- Prix. Désiré Renard, 4 cour. 2 nom.
1 Acc. Louis Trapes, 3 cour. 4 nom.
2 — Louis Falloux, 1 cour. 6 nom.

Histoire naturelle.

- Prix. Désiré Renard, 5 cour. 2 nom.
1 Acc. Louis Falloux, 1 cour. 7 nom.
2 — Louis Trapes, 3 cour. 5 nom.

Tenue des livres.

- Prix. Louis Trapes, 3 cour. 6 nom.
1 Acc. Louis Falloux, 1 cour. 8 nom. (prix d'acc.).
2 — Jean-Baptiste Robin, 1 nom.

Langue Anglaise.

- Prix. Louis Trapes, 4 cour. 6 nom.
1 Acc. Désiré Renard, 6 cour. 2 nom.
2 — Victor Gautier, 1 cour.

Devoirs de vacances.

- Prix. Jean-Baptiste Robin, 2 nom.
1 Acc. Louis Trapes, 5 cour. 6 nom.
2 — Victor Gautier, 1 cour. 1 nom.

SECOND COURS.

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS.

- 1 Prix. Georges Hubert, 1 nom.
2 — Alexandre Lemoine, de Varrains.
1 Acc. Narcisse Chaillou, 1 nom.
2 — François Guillot, de Saint-Just-sur-Dive.
3 — Henri Lecru, 1 nom.
4 — André Castaing, de la Capesterre (Guadeloupe, Antilles françaises).

EXCELLENCE.

SECOND CONCOURS.

Première division.

- Prix. Narcisse Chaillou, 2 nom.
1 Acc. Georges Hubert, 1 cour. 1 nom.
2 — Alexandre Lemoine, 1 cour.
3 — Henri Lecru, 2 nom.

Deuxième division.

- Prix. Gustave Couraillon, de Fontevault.
Acc. Armand Pasquier, de Dampierre.

Travail et Conduite.

- 1 Prix. Emile Pichot, de Mons-sur-Guesne (Vienne).
2 — Louis Lamoureux, 1 nom.
1 Acc. Georges Bazille, de Villeveque.
2 — Narcisse Chaillou, 1 cour. 2 nom.
3 — Henri Lecru, 3 nom.
4 — Eugène Gillot, de Chinon (Indre-et-Loire).

Style et Orthographe.

Première division.

- Prix { Narcisse Chaillou, 1 cour. 3 nom.
ex-æquo } Hippolyte Etchepare, de Saumur.
2 Acc. Henri Lecru, 4 nom.
3 — Alexandre Lemoine, 1 cour. 1 nom.

Deuxième division.

- Prix. Gustave Couraillon, 1 cour.
Acc. Eugène Gillot, 1 nom.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Georges Hubert, 1 cour. 2 nom.
2 — Henri Lecru, 5 nom.
1 Acc. Emile Pichot, 1 cour.
2 — Narcisse Chaillou, 2 cour. 3 nom.
3 — Eugène Gillot, 2 nom.
4 — Gustave Couraillon, 2 cour.

Histoire et Géographie.

Première division.

- Prix. Alexandre Lemoine, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Louis Lamoureux, 1 cour. 1 nom.
2 — André Castaing, 1 nom.
3 — Henri Lecru, 1 cour. 5 nom.

Deuxième division.

- Prix. Eugène Gillot, 3 nom.
Acc. Armand Pasquier, 1 nom.

Ecriture.

Première division.

- Prix. Narcisse Chaillou, 2 cour. 4 nom.
1 Acc. Georges Hubert, 2 cour. 2 nom.
2 — Emile Pichot, 1 cour. 1 nom.
3 — André Castaing, 2 nom.

Deuxième division.

- Prix. Edouard Boiteau, de Saumur.
Acc. Gustave Couraillon, 2 cour. 1 nom.

Mathématiques.

Première division (Géométrie et Arpentage).

- Prix. Louis Lamoureux, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Alexandre Lemoine, 2 cour. 2 nom.
2 — Narcisse Chaillou, 3 cour. 4 nom.
3 — Henri Lecru, 1 cour. 6 nom.

Deuxième division (Arithmétique et Arpentage).

- Prix. Armand Pasquier, 2 nom.
Acc. Gustave Couraillon, 2 cour. 2 nom.

Tenue des Livres.

Première division.

- Prix. Narcisse Chaillou, 3 cour. 5 nom.
1 Acc. Alexandre Lemoine, 2 cour. 3 nom.
2 — Emile Pichot, 1 cour. 2 nom.
3 — Georges Hubert, 2 cour. 3 nom.

Deuxième division.

- Prix. Armand Pasquier, 1 cour. 2 nom.
Acc. Louis Gigault, de Saumur.

Langue Allemande.

- 1 Prix. Alexandre Lemoine, 2 cour. 4 nom.
2 — Hippolyte Etchepare, 1 cour.
1 Acc. Henri Lecru, 1 cour. 7 nom.
2 — Narcisse Chaillou, 4 cour. 5 nom.
3 — André Castaing, 3 nom.
4 — Georges Hubert, 2 cour. 4 nom.

Langue Anglaise.

- 1 Prix. Alexandre Lemoine, 3 cour. 4 nom.
2 — Narcisse Chaillou, 4 cour. 6 nom.
1 Acc. Louis Lamoureux, 2 cour. 2 nom.
2 — Georges Hubert, 2 cour. 5 nom.
3 — Henri Lecru, 1 cour. 8 nom. (prix d'acc.).
4 — Eugène Gillot, 1 cour. 3 nom.

Devoirs de vacances.

- 1 Prix. Henri Lecru, 1 cour. 9 nom.
2 — Ernest Prudhommeau, de Saumur.
1 Acc. Georges Bazille, 1 nom.
2 — Armand Pasquier, 2 cour. 2 nom.

TROISIÈME COURS.

Première division.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

- 1 Prix. Eugène Grosbois, de Savigné-sur-Lathan (Indre-et-Loire).
2 — Eugène Ricou, d'Allonnes.
1 Acc. Jules Prouteau, de Saint-Lambert-des-Levées.
2 — Clément Bloudeau, de Saumur.

EXCELLENCE.

SECOND CONCOURS.

- 1 Prix. Eugène Ricou, 1 cour.
2 — Jules Prouteau, 1 nom.
1 Acc. Louis Rousse, de Chouzé-sur-Loire (Indre-et-L.).
2 — Abel Limiers, de Saumur.
3 — Léon Boutin, de Saumur.

Travail et Conduite.

- Prix. Louis Rousse, 1 nom.
1 Acc. Eugène Ricou, 2 cour.
2 — Eugène Grosbois, 1 cour.

Grammaire, Orthographe et Analyses.

- 1 Prix. Eugène Ricou, 2 cour. 1 nom.
2 — Georges Christiani, de Saumur.
1 Acc. Charles Regnard, de Saumur.
2 — Abel Limiers, 1 nom.
3 — Jules Prouteau, 1 cour. 1 nom.

Lecture.

- 1 Prix. Eugène Grosbois, 1 cour. 1 nom.
2 — Jules Prouteau, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Louis Rousse, 1 cour. 1 nom.
2 — Jules Dangles, de Saumur.
3 — Georges Christiani, 1 cour.

Ecriture.

- 1 Prix. Louis Deshayes, d'Antoigné.
2 — Abel Limiers, 2 nom.
1 Acc. Eugène Ricou, 3 cour. 1 nom.
2 — Clément Bloudeau, 1 nom.
3 — Albert Barbey, de Saumur.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Léon Boutin, 1 nom.
2 — Ferdinand Lamoureux, de Varennes-sous-Montsoreau.
1 Acc. Louis Rousse, 1 cour. 2 nom.
2 — Jules Prouteau, 2 cour. 2 nom.
3 — Abel Limiers, 1 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie.

- 1 Prix. Léon Boutin, 1 cour. 1 nom.
2 — Jules Prouteau, 2 cour. 3 nom.
1 Acc. Louis Rousse, 1 cour. 3 nom.
2 — Charles Regnard, 1 nom.
3 — Clément Bloudeau, 2 nom.

Arithmétique.

- 1 Prix. Louis Rousse, 1 cour. 4 nom.
2 — Eugène Ricou, 3 cour. 2 nom.
1 Acc. Léon Boutin, 2 cour. 1 nom.
2 — Jules Prouteau, 3 cour. 3 nom.
3 — Albert Barbey, 1 nom.

Langue Allemande.

- 1 Prix. Abel Limiers, 1 cour. 3 nom.
2 — Eugène Grosbois, 2 cour. 1 nom.
1 Acc. Eugène Ricou, 4 cour. 2 nom.
2 — Louis Rousse, 2 cour. 4 nom.
3 — Gabriel Civray, de Montreuil-Bellay.

Devoirs de vacances.

- Prix. Eugène Grosbois, 3 cour. 1 nom.
Acc. Clément Bloudeau, 3 nom.

DEUXIÈME DIVISION.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

- 1 Prix. Louis Rousse, 2 cour. 5 nom.
2 — Léon Boutin, 2 cour. 2 nom.
1 Acc. Charles Regnard, 2 nom.
2 — Léon Jamin, de Saumur.
3 — Emile Foucault, de Saint-Cyr-en-Bourg.

EXCELLENCE.

SECOND CONCOURS.

- 1 Prix. Emile Foucault, 1 nom.
2 — Léon Jamin, 1 nom.
1 Acc. Charles Gouzé, de Saumur.
2 — Prosper Benon, de Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire).

Travail et Conduite.

- Prix. Gustave Lemoine, des Rosiers-sur-Loire.
1 Acc. Emile Foucault, 1 cour. 1 nom.
2 — Léon Jamin, 1 cour. 1 nom.

Grammaire, Orthographe et Analyse.

- 1 Prix. Emile Foucault, 1 cour. 2 nom.
2 — Léon Jamin, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Charles Gouzé, 1 nom.
2 — Charles Boiteau, de Saumur.

Lecture.

- 1 Prix. Maurice Caillé, de Saumur.
2 — Charles Gouzé, 2 nom.
1 Acc. Emile Foucault, 2 cour. 2 nom.
2 — Prosper Benon, 1 nom.

Ecriture.

- 1 Prix. Maurice Caillé, 1 cour.
2 — Ernest Ruèche, de Saumur.
1 Acc. Charles Boiteau, 1 nom.
2 — Léon Jamin, 2 cour. 2 nom.

Ces trois élèves sont passés à Pâques dans la première division.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Léon Jamin, 2 cour. 3 nom.
 2 — Emile Foucault, 2 cour. 3 nom.
 1 Acc. Gustave Lemoine, 1 cour.
 2 — Ernest Ruèche, 1 cour.

Histoire et Géographie.

- 1 Prix. Emile Foucault, 3 cour. 3 nom.
 2 — Léon Jamin, 3 cour. 3 nom.
 1 Acc. Alfred Bessonneau, de Saint-Germain-des-Prés.
 2 — Prosper Benon, 2 nom.

Arithmétique.

- 1 Prix. Emile Foucault, 4 cour. 3 nom.
 2 Prix. Léon Jamin, 4 cour. 3 nom.
 1 Acc. Prosper Benon, 3 nom.
 2 — Ernest Ruèche, 1 cour. 1 nom.

Langue Allemande.

- 1 Prix. Emile Foucault, 5 cour. 3 nom.
 2 — Léon Jamin, 5 cour. 3 nom.
 1 Acc. Charles Gouzé, 1 cour. 2 nom.
 2 — Léon Elchepeare, de Saumur.

Devoirs de vacances.

- Prix. Abel Baudesson, de Saint-Lambert-des-Levées.
 Acc. Ernest Ruèche, 1 cour. 2 nom.

CLASSE PRIMAIRE.**Travail et Conduite.**

- 1 Prix. Henri Fourneau, de Saumur.
 2 — Maurice Voisine, de Saumur.
 3 — René Brillatz, de Saumur.
 1 Acc. Fernand Mesnet, de Saumur.
 2 — Augustin Guery, de St-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 3 — Georges Aubineau, de Concourson.
 4 — Léon Foucher, de Saumur.
 5 — Lucien Lamarque, de Tarbes (Hautes-Pyrénées).
 6 — Maurice Regnard, de Saumur.

**PREMIÈRE DIVISION.
EXCELLENCE.
PREMIER CONCOURS.**

- 1 Prix. Henri Fourneau, 1 cour.
 2 Prix. Marius Chevillot, de Saumur.
 1 Acc. Georges Brière, de Saumur.
 2 — René Brillatz, 1 cour.

EXCELLENCE.**SECOND CONCOURS.**

- Prix ex-æquo { René Brillatz, 1 cour. 1 nom.
 Maurice Voisine, 1 cour.
 1 Acc. Henri Fourneau, 2 cour.
 2 — Marius Chevillot, 1 cour.

Catéchisme.

- 1 Prix. Georges Aubineau, 1 nom.
 2 — Augustin Guery, 1 nom.
 1 Acc. Maurice Voisine, 2 cour.
 2 — Henri Fourneau, 2 cour. 1 nom.

Lecture.

- 1 Prix. Henri Fourneau, 2 cour. 2 nom.
 2 — Marius Chevillot, 1 cour. 1 nom.
 1 Acc. Maurice Voisine, 2 cour. 1 nom.
 2 — Augustin Guery, 1 cour. 1 nom.

Écriture.

- 1 Prix. Maurice Voisine, 2 cour. 2 nom.
 2 — Gabriel Raisin, de Saumur.
 1 Acc. Henri Fourneau, 3 cour. 2 nom.
 2 — Léon Foucher, 1 nom.

Orthographe.

- 1 Prix. Marius Chevillot, 2 cour. 1 nom.
 2 — Léon Desseppe, de Dourdan (Seine-et-Oise).
 1 — René Brillatz, 2 cour. 1 nom.
 2 — Augustin Guery, 1 cour. 2 nom.

Analyse grammaticale.

- 1 Prix. Maurice Voisine, 3 cour. 2 nom.
 2 — Marius Chevillot, 3 cour. 1 nom.
 1 Acc. René Brillatz, 2 cour. 2 nom.
 2 — Léon Desseppe, 1 cour.

Arithmétique.

- 1 Prix. Léon Foucher, 2 nom.
 2 — René Brillatz, 2 cour. 3 nom.
 1 Acc. Georges Brière, 1 nom.
 2 — Marius Chevillot, 4 cour. 1 nom.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Georges Brière, 2 nom.
 2 — René Brillatz, 3 cour. 3 nom.
 1 Acc. Henri Fourneau, 3 cour. 3 nom.
 2 — Maurice Voisine, 4 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie.

- 1 Prix. Georges Brière, 1 cour. 2 nom.
 2 — René Brillatz, 4 cour. 3 nom.
 1 Acc. Marius Chevillot, 4 cour. 2 nom.
 2 — Maurice Voisine, 4 cour. 3 nom.

Devoirs de vacances.

- 1 Prix. Henri Fourneau, 3 cour. 4 nom.
 2 — Léon Foucher, 1 cour. 2 nom.
 1 Acc. Marius Chevillot, 4 cour. 3 nom.
 2 — Georges Raimbault, de Saumur.
 3 — René Brillatz, 5 cour. 3 nom.

**DEUXIÈME DIVISION.
EXCELLENCE.
PREMIER CONCOURS.**

- Prix. Fernand Mesnet, 1 nom.
 1 Acc. Auguste Perraut, de Saumur.
 2 — Maurice Regnard, 1 nom.

EXCELLENCE.**SECOND CONCOURS.**

- Prix. Fernand Mesnet, 1 cour. 2 nom.
 1 Acc. Eugène Boret, de Saumur.
 2 — Maurice Regnard, 2 nom.

Catéchisme.

- Prix. Maurice Regnard, 3 nom.
 1 Acc. Fernand Mesnet, 2 cour. 1 nom.
 2 — Eugène Boret, 1 nom.

Lecture.

- Prix. Ferdinand Poitvin, de Saumur.
 1 Acc. Fernand Mesnet, 2 cour. 2 nom.
 2 — Eugène Boret, 3 nom.

Écriture.

- Prix. Eugène Boret, 4 nom.
 1 Acc. Eugène Juby, de Saumur.
 2 — Fernand Mesnet, 2 cour. 3 nom.

Orthographe.

- Prix. Fernand Mesnet, 2 cour. 4 nom.
 1 Acc. Firmin Merceau, de Saumur.
 2 — Maurice Regnard, 1 cour. 3 nom.

Analyse grammaticale.

- Prix. Fernand Mesnet, 3 cour. 4 nom.
 1 Acc. Auguste Perraut, 1 nom.
 2 — Maurice Regnard, 1 cour. 4 nom.

Arithmétique.

- Prix. Ferdinand Poitvin, 1 cour.
 1 Acc. Firmin Merceau, 1 nom.
 2 — Auguste Perraut, 2 nom.

Mémoire et Récitation.

- Prix. Fernand Mesnet, 4 cour. 4 nom.
 1 Acc. Maurice Regnard, 1 cour. 5 nom.
 2 — Eugène Boret, 1 cour. 4 nom.

Histoire et Géographie.

- Prix. Eugène Boret, 1 cour. 5 nom.
 1 Acc. Maurice Regnard, 1 cour. 6 nom.
 2 — Fernand Mesnet, 5 cour. 4 nom.

**TROISIÈME DIVISION.
EXCELLENCE.**

- Prix. Albert Gaborit, d'Absac (Charente).
 1 Acc. Gustave Folliot, de Saumur.
 2 — Lucien Lamarque, 1 nom.

Catéchisme.

- Prix. Gustave Folliot, 1 nom.
 1 Acc. Lucien Lamarque, 2 nom.
 2 — Albert Gaborit, 1 cour.

Lecture.

- Prix. Gustave Folliot, 1 cour. 1 nom.
 1 Acc. Albert Gaborit, 1 cour. 1 nom.
 2 — Robert Barbey, de Saumur.

Écriture.

- Prix. Lucien Lamarque, 3 nom.
 1 Acc. Albert Gaborit, 1 cour. 2 nom.
 2 — Robert Barbey, 1 nom.

Orthographe.

- Prix. Gustave Folliot, 2 cour. 1 nom.
 1 Acc. Albert Gaborit, 1 cour. 3 nom.
 2 — Auguste Maitreau, de Bagneux.

Analyse grammaticale.

- Prix. Gustave Folliot, 3 cour. 1 nom.
 1 Acc. Albert Gaborit, 1 cour. 4 nom.
 2 — Robert Barbey, 2 nom.

Arithmétique.

- Prix. Charles Couraleau, de Saumur.
 1 Acc. Lucien Lamarque, 1 cour. 3 nom.
 2 — Robert Barbey, 3 nom.

Mémoire et Récitation.

- Prix. Albert Gaborit, 1 cour. 5 nom.
 1 Acc. Gustave Folliot, 4 cour. 1 nom.
 2 — Auguste Maitreau, 1 nom.

Histoire et Géographie.

- Prix. Albert Gaborit, 2 cour. 5 nom.
 1 Acc. Auguste Maitreau, 2 nom.
 2 — Gustave Folliot, 4 cour. 2 nom.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE.**Travail et Conduite.**

- 1 Prix. Edouard Jouanne, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.
 2 — Edmond Bigeau, de Saumur.
 1 Acc. Charles Saulnier, de Saumur.
 2 — René Lardeux, de Saumur.

PREMIÈRE DIVISION.

- 1 Prix. Charles Saulnier, 1 nom.
 2 — Alfred Gauthiot, de Saint-Lambert-des-Levées.
 1 Acc. Jules Hublot, de Saumur.
 2 — Jules Malécot, de Saumur.

Lecture.

- 1 Prix. Gustave Cherruy, de Saumur.
 2 — Jules Malécot, 1 nom.
 1 Acc. Charles Raguideau, de Saumur.
 2 — Alfred Gauthiot, 1 cour.

Catéchisme.

- 1 Prix. Alfred Gauthiot, 1 cour. 1 nom.
 2 — Charles Raguideau, 1 nom.
 1 Acc. Gustave Cherruy, 1 cour.
 2 — Charles Saulnier, 1 cour. 1 nom.

Orthographe.

- 1 Prix. Gustave Cherruy, 1 cour. 1 nom.
 1 — Jules Hublot, 1 nom.
 1 Acc. Charles Raguideau, 1 cour. 1 nom.
 2 — Jules Malécot, 1 cour. 1 nom.

Analyse grammaticale.

- 1 Prix. Charles Raguideau, 1 cour. 2 nom.
 2 — Edouard Jouanne, 1 cour.
 1 Acc. Gustave Cherruy, 2 cour. 1 nom.
 2 — Jules Hublot, 1 cour. 2 nom.

Calcul.

- 1 Prix. Jules Hublot, 1 cour. 2 nom.
 2 — René Lardeux, 1 nom.
 1 Acc. Jules Malécot, 1 cour. 2 nom.
 2 — Charles Raguideau, 2 cour. 2 nom.

Histoire sainte.

- 1 Prix. René Lardeux, 1 cour. 1 nom.
 2 — Charles Saulnier, 1 cour. 2 nom.
 1 Acc. Jules Hublot, 2 cour. 2 nom.
 2 — Alfred Gauthiot, 2 cour. 1 nom.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Edmond Bigeau, 1 cour.
 2 — Louis Jourdeuil, de Saumur.
 1 Acc. René Lardeux, 2 cour. 1 nom.
 2 — Charles Raguideau, 2 cour. 3 nom.

DEUXIÈME DIVISION.**Catéchisme et Histoire sainte.**

- Prix. Georges Raguideau, de Saumur.
 1 Acc. Georges Grillières, de Saumur.
 2 — Maurice Amiot, de Saumur.

Lecture.

- Prix. Georges Grillières, 1 nom.
 1 Acc. Maurice Amiot, 1 nom.
 2 — Emile Baury, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Écriture.

- 1 Prix. Maurice Amiot, 2 nom.
 2 — Emile Baury, 1 nom.
 Acc. Georges Raguideau, 1 cour.

Calcul.

- Prix. Maurice Amiot, 1 cour. 2 nom.
 1 Acc. Emile Baury, 1 cour. 1 nom.
 2 — Albert Esparros, de Saumur.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Georges Grillières, 1 cour. 1 nom.
 2 — Albert Esparros, 1 nom.
 Acc. Maurice Amiot, 2 cour. 2 nom.

TROISIÈME DIVISION.**Prière et Catéchisme.**

- 1 Prix. Fernand Angeli, de Saumur.
 2 — Gaston Maurice, de Saumur.

Mémoire.

- 1 Prix. Abel Moreau, de Saumur.
 2 — Paul Buisson, de Saumur.

DESSIN.**DESSIN PROFESSIONNEL****Projections graphiques orthogonales.**

- 1 Prix. Désiré Renard, 6 cour. 3 nom.
 2 — Louis Falloux, 1 cour. 9 nom.
 1 Acc. Louis Trapes, 5 cour. 7 nom. (prix d'acc.).
 2 — Jean-Baptiste Robin, 1 cour. 2 nom.
 3 — Victor Gautier, 1 cour. 2 nom.

Dessin linéaire.**Première division.**

- 1 Prix. Narcisse Chaillou, 5 cour. 6 nom.
 2 — André Castaing, 4 nom.
 1 Acc. Louis Gigault, 1 nom.
 2 — Louis Lamoureux, 2 cour. 3 nom.
 3 — Ernest Prudhommeau, 1 cour.
 4 — Georges Hubert, 2 cour. 6 nom. (prix d'acc.).

Deuxième division.

- 1 Prix. Louis Rousse, 3 cour. 5 nom.
 2 — Abel Limiers, 2 cour. 3 nom.
 1 Acc. Ernest Ruèche, 1 cour. 3 nom.
 2 — Clément Bloudeau, 4 nom.

DESSIN D'IMITATION**Ornement.****Première division.**

- Dessin à la plume.
 1 Prix. Jean-Baptiste Robin, 1 cour. 3 nom.
 2 Prix ex-æquo { Louis Falloux, 2 cour. 9 nom.
 Désiré Renard, 7 cour. 3 nom.
 2 Acc. Louis Trapes, 5 cour. 8 nom.
 3 — Victor Gautier, 1 cour. 3 nom.

Deuxième division.**Dessin à l'estompe.**

- 1 Prix. Alexandre Lemoine, 4 cour. 4 nom.
 2 — Louis Gigault, 2 cour.
 1 Acc. Henri Lecru, 2 cour. 9 nom.
 2 — André Castaing, 1 cour. 4 nom.
 3 — Emile Gondoin, de Montsoreau.

Grands dessins aux deux crayons et paysages.

- 1 Prix. Adrien Mitéreau, 4 cour. 2 nom.
 2 Prix ex-æquo { Emmanuel Castaing, 3 nom.
 Maurice Béranger, 1 cour. 1 nom.
 2 Acc. Henri Gigault, 2 cour. 7 nom.
 3 — Adolphe Couché, 2 cour. 5 nom.
 4 — Alfred Palustre de Montifaut, 7 cour. 3 nom.

Tête ombrée et principes.

- 1 Prix. Valentin Bigot, 3 cour. 4 nom.
 2 — Edouard Mesnet, 9 cour. 3 nom.
 1 Acc. Ernest Martin, 2 nom.
 2 — François Ballu, 1 cour. 2 nom.
 3 — Georges Désaunay, 2 nom.

MUSIQUE.**SOLFÈGE.****Premier cours.**

- 1 Prix. Narcisse Chaillou, 6 cour. 6 nom.
 2 — Albert Barbey, 2 nom.
 1 Acc. Alexandre Lemoine, 5 cour. 4 nom.
 2 — Armand Pasquier, 2 cour. 2 nom.
 3 — Ernest Prudhommeau, 1 cour. 1 nom.
 4 — Louis Gigault, 1 cour. 2 nom.

Deuxième cours.

- 1 Prix. Maurice Caillé, 2 cour.
 2 — Charles Regnard, 3 nom.
 1 Acc. Léon Boutin, 3 cour. 2 nom.
 2 — Clément Bloudeau, 5 nom.
 3 — Ernest Ruèche, 1 cour. 3 nom.

Troisième cours.

- 1 Prix. Georges Brière, 2 cour. 2 nom.
 2 — Gustave Maurice, de Saumur.
 1 Acc. Maurice Voisine, 4 cour. 4 nom.
 2 — Léon Foucher, 2 cour. 2 nom.
 3 — Lucien Lamarque, 1 cour. 3 nom.
 4 — Gabriel Raisin, 1 cour.

VIOLON.

- Prix. Gustave Garreau, 1 nom.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

- 1 Prix. Victor Gautier, 1 cour. 4 nom.
 2 — Gustave Garreau, 1 cour. 1 nom.
 3 — Adolphe Couché, 2 cour. 6 nom.
 1 Acc. Albert Barbey, 1 cour. 3 nom.
 2 — Auguste Vinsonneau, 1 cour. 2 nom.
 3 — Alexandre Lemoine, 5 cour. 5 nom.
 4 — Louis Couché, 3 cour. 2 nom.

BATTERIE.

- Prix. Achille Hudault, de Fontevault.

La rentrée des classes est fixée, pour les pensionnaires, au lundi 4 octobre, et au mardi 5 pour les demi-pensionnaires et les externes.
 La messe du Saint-Esprit sera célébrée le mardi 5 octobre, à huit heures.

Du 1^{er} au 30 septembre, un cours sera ouvert à l'Institution pour les élèves qui se présenteront. Ce cours aura lieu le matin de 9 heures à 11 heures, et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

A la rentrée prochaine, l'Institution ajoutera à ses classes déjà existantes, la classe de rhétorique et un cours supérieur d'enseignement secondaire spécial.